

Travail dissimulé : comprendre les règles et les risques

Qu'est-ce que le travail dissimulé ?

Le travail dissimulé correspond à une situation dans laquelle une activité professionnelle est exercée **sans déclaration** ou en **contournant les obligations légales**.

Il peut notamment s'agir :

- de ne pas déclarer un salarié (absence de déclaration préalable à l'embauche – DPAE) 48H avant l'embauche et dans tous les cas avant le début de son activité
- de dissimuler des heures de travail
- de ne pas remettre de bulletin de paie
- de dissimuler tout ou partie de l'activité de l'entreprise

Référence juridique :

Articles **L8221-1 à L8221-5** du **Code du travail**

Pourquoi est-ce interdit ?

Le travail dissimulé porte atteinte :

- aux droits des salariés (protection sociale, retraite, assurance chômage)
 - à la concurrence loyale entre entreprises
 - aux finances publiques
-

Quelles sont les sanctions ?

Le travail dissimulé expose l'employeur à des sanctions lourdes :

◆ Sanctions pénales

- Jusqu'à **3 ans d'emprisonnement**
- Jusqu'à **45 000 € d'amende** (225 000 € pour une personne morale)

Article **L8224-1** du **Code du travail**

◆ Sanctions administratives

- Fermeture administrative
- Exclusion des marchés publics
- Suppression des aides publiques

👉 Articles L8272-1 du code du travail et suivants

◆ Sanctions financières

- Redressement MSA (cotisations éludées + majorations)
- Remboursement des aides perçues

✅ Bonnes pratiques à adopter

Pour sécuriser votre activité :

- Effectuer la **déclaration préalable à l'embauche (DPAE)**
- Remettre un **contrat de travail conforme**
- Déclarer **l'intégralité des heures travaillées**
- Tenir une **comptabilité régulière et transparente**
- Vérifier la conformité des sous-traitants → [cliquez pour visualiser l'attestation de vigilance](#)

🤝 Notre objectif

Vous accompagner dans la sécurisation de vos pratiques et prévenir les risques juridiques.

👉 En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter la MSA et l'inspection du travail.

🧐 En résumé

- ✓ Le travail dissimulé est une infraction grave
- ✓ Les sanctions sont lourdes
- ✓ La prévention repose sur des démarches simples et obligatoires